

Réf: Dossier N° : 79655

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CABINET YONIANH »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SIDECI, 23 BP 1928 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 07 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CABINET YONIANH » .

Objet: tous travaux de comptabilité et de fiscalité, tous travaux d'informatique, la participation a tout groupement....Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SIDECI, 23 BP 1928 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur N'GUESSAN KONAN PAUL.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-02519 du 07/02/2020 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02189 du 07/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

